

ENQUÊTE ET ANALYSE D'ACCIDENT

INTRODUCTION

Chaque année, au Québec, il y a plus de 80 000 accidents du travail ou maladie professionnel. Malgré tout, depuis les 15 dernières années, il y a eu une diminution de plus de 40% des accidents du travail. Cette formation permet aux participants de développer et d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour procéder à la recherche objective des faits. Nous vous guiderons afin que vous soyez capable d'identifier et d'analyser clairement les causes et de recommander les mesures correctives à mettre en place dans le but d'éliminer ou de contrôler à la source les risques d'accident du travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier les étapes de l'enquête et analyse d'accident.
- Procéder de manière systématique à la recherche et analyse des faits.
- Rédiger de façon conforme un rapport d'enquête et analyse d'accident.
- Recommander des mesures correctives et préventives appropriées.
- Élaborer une procédure d'enquête et analyse d'accident dans leur établissement.

CONTENU DE LA FORMATION

- Rôle, responsabilités et obligations légales des employeurs et des travailleurs.
- La planification de l'enquête et analyse d'accident.
- Le déroulement de l'enquête (qui, où, quand, comment, pourquoi).
- Le déroulement de l'analyse (causes directes, cause immédiates, causes fondamentales).
- Identifier les mesures correctives et préventives et planifier leur application.
- La rédaction du rapport.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com
T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur
agréé par la Commission des Partenaires
du marché du travail (CPMT).

